

Les règlements du jeu pour le Championnat québécois d'ultimate 7 contre 7 sont ceux de l'Ultimate Players Association (11^e édition) disponibles sur le site de la Fédération Québécoise d'ultimate (www.fqu.ca)

Durée du jeu :

Pour tous les matchs du championnat, le total de points visé est 15 et la limite des points est 17.

Pour tous les matchs, la limite de temps est de 90 minutes et on termine la tentative de marquer courante. Si les équipes sont à égalité, les équipes continuent à jouer jusqu'à ce qu'un autre point soit marqué.

Mi-temps :

La mi-temps survient lorsqu'une équipe atteint 8 points. Elle dure 7 minutes.

Surtemps :

Un surtemps débute lorsque le pointage est à égalité à un point de moins que le total des points visé (14-14)

Temps mort :

Chaque équipe a un temps mort par demie et un temps mort flottant (qui peut être appelé dans l'une des deux demies)

Chaque équipe a un temps mort en surtemps.

Bris d'égalité :

Si une égalité persiste au classement, les règles suivantes de bris d'égalité seront utilisées

1. Une règle de bris d'égalité s'applique à toutes les équipes qui sont égales
 - 1.a. Si, après l'application d'une règle numérotée X, toutes les équipes sont encore égales, la règle X+1 est appliquée.
 - 1.b. Si, après l'application d'une règle, certaines équipes sont encore égales mais pas toutes les équipes, on sépare les équipes en groupes et on revient à la règle 2 avec chacun des groupes individuellement.
2. Fiches de Victoires-Défaites en considérant les matchs entre les équipes concernées.
3. Différentiel points pour – points contre, en considérant les matchs entre les équipes concernées.
4. Points pour, en considérant les matchs entre les équipes concernées.
5. Points contre, en considérant les matchs entre les équipes concernées.
6. Différentiel points pour – points contre, en considérant tous les matchs.
7. Points pour, en considérant tous les matchs.
8. Points contre, en considérant tous les matchs.
9. Tirage au sort.